

## Médias et pouvoir en Iran

Kazem MOTAMED-NEJAD

---

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/cemoti/1667>

DOI : [10.4000/cemoti.1667](https://doi.org/10.4000/cemoti.1667)

ISSN : 1777-5396

**Éditeur**

AFEMOTI

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 juin 1995

ISSN : 0764-9878

**Référence électronique**

Kazem MOTAMED-NEJAD, « Médias et pouvoir en Iran », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien* [En ligne], 20 | 1995, mis en ligne le 13 mai 2006, consulté le 07 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cemoti/1667> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cemoti.1667>

---

Ce document a été généré automatiquement le 7 septembre 2020.

Tous droits réservés

---

# Médias et pouvoir en Iran

Kazem MOTAMED-NEJAD

---

- 1 L'évolution des médias iraniens dans le domaine de la communication est loin d'être significative sur le plan du développement structurel du système d'information. Cependant, les progrès sont évidents malgré les contraintes économiques, les hésitations idéologiques et les tensions politiques et sociales.
- 2 La presse iranienne connaît, depuis ces dernières années, un véritable développement quantitatif. Le nombre de journaux et de périodiques qui a quadruplé par rapport aux années précédant la Révolution de 1978-79 atteint à présent plus de 500 titres. Les journalistes et les auteurs sont, de leur côté, moins réticents à s'exprimer y compris pour critiquer la politique gouvernementale. De fait, les périodiques spécialisés, les différentes revues culturelles et socio-politiques, sont relativement, de meilleure qualité.
- 3 La croissance de la production cinématographique et le succès indéniable des films iraniens sur le plan national et international, témoignent de l'évolution positive du septième art dans ce pays.
- 4 Quant à la radio, l'augmentation du nombre de stations en province, l'inauguration d'une radio d'information continue à Téhéran, et la multiplication des émissions, notamment celles du service extérieur (boroun-marzi ), montrent le développement quantitatif de la radiodiffusion. De même, la télévision se dote d'une nouvelle chaîne, augmente ses heures de diffusion, émettant du début de la matinée jusqu'à la fin de la soirée et élargit sa zone géographique de diffusion vers les Émirats Arabes Unis, les Républiques de Nakhitchevan et d'Azerbaïdjan. La prédominance de la production nationale et la baisse très sensible des importations étrangères de films et d'émissions sont caractéristiques de ce nouveau paysage télévisuel.
- 5 Mais, en dépit de tous ces changements, les médias iraniens ne réussissent pas à assumer les fonctions qui leur incombent dans le processus du changement et du progrès social, depuis la Révolution islamique. Leur incapacité à attirer une audience plus large, la déception des journalistes et des réalisateurs dans l'exercice de leur métier et le malaise qui règne au sein de tous les moyens de communication iraniens les maintiennent dans un état de sous développement inévitable.

- 6 Le tirage des quotidiens reste très faible par rapport aux millions d'exemplaires vendus durant la période révolutionnaire. La qualité médiocre des informations, l'absence de chroniques et de commentaires accentuent la précarité du journalisme iranien.
- 7 Le cinéma survit malgré ses progrès indéniables depuis quelques années, dans une situation difficile due à la fermeture de plusieurs salles de projection publique d'une part et au développement clandestin et rapide des vidéocassettes d'autre part.
- 8 La radio, de son côté, reste indifférente face à l'insatisfaction d'une grande partie des auditeurs quant à ses programmes de divertissement, de musique et d'information. Ce qui renforce par ailleurs le succès des émissions en langue persane des radios étrangères.
- 9 Enfin, la télévision, par ses programmes monotones et répétitifs, lasse d'emblée son auditoire qui n'hésite pas à sur - consommer les produits culturels interdits par le régime, à savoir les émissions captées par les antennes paraboliques et les films importés en vidéo.

#### I. Un sous-développement paradoxal

- 10 Le contraste qui existe en Iran entre le niveau de développement économique, le pouvoir d'achat et le taux d'alphabétisation d'une part et la consommation des produits culturels d'autre part, témoigne, bel et bien, d'un paradoxe dans le paysage médiatique de ce pays. En effet, l'Iran compte en 1994, selon les rapports officiels non publiés et les sources de l'O.N.U., plus de 65.000.000 d'habitants<sup>1</sup>. D'après les dernières estimations gouvernementales, plus de 70% <sup>2</sup> de cette population est alphabétisée, donc consommatrice potentielle des médias.
- 11 Cependant, force est de constater que les recommandations de l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1961, à la suite d'un rapport mondial de l'UNESCO, sur les niveaux minimums du développement des moyens de communication dans les pays du tiers monde, à savoir : 100 exemplaires de quotidiens, 50 récepteurs de radio, 20 récepteurs de télévision et 20 sièges de cinéma pour 1000 habitants, sont loin d'être atteints en Iran, notamment dans le domaine de la presse. Quant aux autres médias, ils connaissent aussi un sous-développement qualitatif flagrant qui réduit sensiblement leur public.
- 12 Les causes de ce retard sont évidemment liées au sous-développement politique du pays, accentué par la montée en puissance des régimes autoritaires tout au long de son histoire. A cela il faut ajouter aussi d'autres facteurs.
- 13 Sur le plan socio-politique, l'absence d'un espace public propice à la liberté de l'information, le non-respect du principe de la légalité en vue de la protection des libertés, la fragilité de l'indépendance économique des médias et l'absence de toute institutionnalisation de l'aide de l'État aux médias, notamment à la presse, sont des carences de premier ordre.
- 14 Sur le plan professionnel différents problèmes entravent également le développement des médias, dont l'absence d'indépendance des journalistes, le niveau faible de l'éducation et de la formation professionnelle dans les métiers de communication, la gestion inadéquate des grandes entreprises de presse et des différents secteurs de la radiotélévision, et enfin, le sous-développement des activités liées aux médias, à savoir, les maisons d'imprimeries, les organismes de distribution des journaux, les agences d'information, les agences de publicité et les bureaux de relations publiques des entreprises et de l'administration.

#### Une comparaison éclairante

- 15 Le tirage total des quotidiens en Iran s'élève à 1,5 million d'exemplaires selon les estimations gouvernementales<sup>3</sup>, et à moins d'un million d'après certains milieux professionnels. Le nombre de quotidiens pour 1000 personnes est ainsi estimé entre 15 et 23, donc très loin du niveau minimum de développement préconisé par l'O.N.U.
- 16 Au delà de ces chiffres, les retards de la presse iranienne paraissent évidents en comparaison avec la diffusion des journaux dans deux autres pays de la région, l'Égypte et la Turquie.
- 17 Avec des particularités historiques semblables, des expériences communes concernant leur contact avec l'Occident et le processus de modernisation durant les deux derniers siècles, ces trois pays devraient en principe, connaître le même niveau de développement en matière de médias.
- 18 Rappelons aussi que la publication des premiers journaux imprimés était quasi simultanée dans ces pays. L'Égypte en 1828, la Turquie en 1831 et l'Iran en 1837 sont entrés dans la "galaxie Gutenberg".
- 19 Enfin, le poids socio-politique de ces pays dans la région, quant au nombre de leurs habitants, les désigne comme les trois grands pays du Moyen - Orient et facilite la comparaison.
- 20 Selon les informations publiées dans l'" Annuaire statistique de l'Unesco , 1993 ", le tirage total des quotidiens en Turquie et en Égypte était, respectivement à l'ordre de 4 millions et 3,5 millions pour l'année 1990, c'est à dire 71 et 57 exemplaires pour 1000 habitants. Tandis que pour l'Iran, dans la même année ces chiffres ne dépassent pas 1,5 million et 26 exemplaires.
- 21 De plus, le nombre de titres de quotidien publié en Turquie est largement supérieur à celui diffusé en Iran. Selon la même source il est de l'ordre de 399 dans le premier pays et de seulement 21 dans le second. Soulignons toutefois, que début 1995, 25 titres quotidiens existent en Iran dont 17 à Téhéran<sup>4</sup>, ce qui est une hausse par rapport à l'année précédente, mais aussi par rapport à la veille de la Révolution islamique, où il n'y avait que 9 titres quotidiens<sup>5</sup>.
- 22 Mais ce progrès se révéla éphémère et après une courte période de prospérité, dite " Printemps de la liberté ", qui suivit la Révolution islamique jusqu'au déclenchement de la guerre Iran - Irak, , la presse fut balayée; le nombre de quotidiens tombant à 6 titres en 1981. Son redressement récent reste ainsi modeste tant au niveau du tirage que du nombre de titres, toujours en comparaison avec les journaux en Égypte et en Turquie.

La situation de la presse quotidienne en Iran,

en comparaison avec la Turquie et l'Égypte, en 1990

Nom du pays	Population	Nombre de quotidiens	Tirage	Exemplaires pour 1000 habitants
La Turquie	57.326.000	399	4.000.000	71
L'Égypte	54.688.000	14	3.000.000	57

L'Iran	57.272.000	21	1.500.000	26
--------	------------	----	-----------	----

Source: Annuaire statistique de l'Unesco, 1993. Paris Unesco, 1993

- 23 Un regard rapide sur l'évolution de la presse dans ces trois pays montre aussi que depuis la Seconde Guerre mondiale, tandis que les quotidiens turcs et égyptiens jouissaient de ventes énormes (environ un million d'exemplaires par jour<sup>6</sup>), l'Iran à l'exception du "Printemps de la liberté " n'a pas connu d'autre période florissante pour la presse. Ses ventes sont restées autour de 350.000 à 400.000 exemplaires.
- 24 Parmi les quotidiens relativement variés de la Turquie, le journal Hurriyet (la liberté), qui est "en fait le numéro un sur le marché de la presse quotidienne turque...est diffusé approximativement à un million d'exemplaires le dimanche..."<sup>7</sup>. Les autres grands quotidiens de la Turquie, Sabah (le matin), Turkiyé (la Turquie), Milliyet (la nationalité) et Meydan (la place publique) se vendent respectivement, à 870.000, 785.000, 670.000 et 650.000 exemplaires, en 1991.<sup>8</sup>
- 25 De même en Égypte, les grands quotidiens de la capitale, Al-Ahram (les pyramides), Al-Akhbar (les nouvelles) et Al-Goumhouriya (la république), diffusent respectivement 900.000, 800.000 et 650.000 exemplaires par jour.<sup>9</sup>
- 26 Bien en deçà de ces chiffres, le tirage le plus élevé en Iran appartient au quotidien Hamshahri (le concitoyen), publié depuis deux ans par la Mairie de Téhéran. Il atteint en janvier 1995 les 350.000 exemplaires. Les deux plus anciens quotidiens de Téhéran, Ettelâ'ât et Keyhân qui ont survécu à la chute du Shah ne vendent pas plus de 100 à 150 mille exemplaires chacun, quant aux nouveaux quotidiens (comme Abrâr , Salâm , etc...) ils ont à peine des tirages entre 10 et 50 mille.
- 27 De même que les quotidiens, les magazines et les périodiques iraniens ont aussi un lectorat restreint. Bien que nous ne disposions pas de chiffres sur leur tirage ni en Turquie ni en Iran, la comparaison entre le nombre de titres, en 1990, montre que dans le premier pays il existe 872 titres de magazines et 1.325 titres de périodiques, tandis que dans le second on ne dépasse pas les 50 magazines et 318 périodiques<sup>10</sup>.
- Une faible consommation médiatique
- 28 Le caractère paradoxal du sous développement médiatique en Iran s'affirme dans la comparaison de certains indicateurs socio-économiques de ce pays avec ceux de la Turquie et de l'Égypte.
- 29 En effet, les indicateurs de base pour le développement, présentés dans les dernières éditions du Rapport sur le développement dans le monde et du Rapport mondial sur le développement humain montrent que le P.N.B. en Iran (\$2.200) est nettement supérieur à celui de la Turquie (\$1.980) et de l'Égypte (\$640).
- 30 D'après les mêmes rapports, l'on sait que le pouvoir d'achat des iraniens est également assez élevé pour qu'ils puissent consommer plus de produits culturels. Or, ils dépensent plus que les turcs et les égyptiens pour l'achat des voitures particulières (voir tableau ci-dessous) et consomment beaucoup moins de journaux.
- 31 En ce qui concerne les équipements, nous avons souligné qu'il y a un manque de moyens en matière de diffusion des films cinématographiques et de réception télévisuelle. De même, les installations de lignes téléphoniques et le nombre de postes de téléphone ne peuvent plus répondre aux besoins croissants des iraniens. La consommation de papier

à imprimer et à écrire est aussi inférieure à celle des deux autres pays, et l'Iran connaît une pénurie de papier depuis plusieurs années. Seule, la publication de livre se maintient à un assez bon niveau.

#### La situation socio-économique de l'Iran

en comparaison avec la Turquie et l'Égypte

d'après quelques indicateurs du développement

	Population	Taux d'alphabétisation, 1992	P.N.B. par habitant \$ E.U. 1991	Papier, tonnes consommées par 1000 habitants, 1990	titres de livres publiés par 1000 habitants, 1990	téléphone pour 100 habitants 1990-92	voitures particulières pour 100 habitants 1990
La Turquie	57.326.000	%72	\$1980	4,7	10,9	20,3	3,6
L'Iran	57.272.000	%54	\$2200	2,0	8,1	4,8	4,7
L'Égypte	54.688.000	%48	\$640	4,6	3,0	4,6	2,6

Sources: Rapport sur le développement dans le monde 1994: Une infrastructure pour le développement. Washington: Banque mondiale, 1994, p.172-3. Rapport mondial sur le développement humain, 1994: New York, Programme des Nations Unies pour le développement. Paris: Economica, 1994, p. 109,176,177- Annuaire statistique de l'Unesco, 1993. Paris: Unesco 1993

## II. L'héritage d'un passé sous des régimes oppressifs

- 32 Avant la Révolution Constitutionnelle de 1906-09, la monarchie Qajar soutenue par la féodalité locale et les grandes puissances européennes, n'autorisait aucune liberté intellectuelle, et ne laissait paraître aucun journal non gouvernemental. Et ceci d'autant plus facilement que la population dans sa majorité était illettrée.
- 33 Dans ces circonstances, la presse d'État, dès sa fondation en 1837, et malgré ses objectifs de contribuer à informer et éduquer la population pour la préparer à la modernisation du pays, ne pouvait servir qu'à légitimer le pouvoir absolu du roi et combattre les idées progressistes et anticolonialistes des intellectuels du pays<sup>11</sup>.
- 34 Ces contradictions ont profondément marqué l'histoire de la presse iranienne. En effet, les premiers journaux iraniens, comme ceux de l'Égypte et de la Turquie, n'étaient qu'une fausse imitation de la presse anglaise ou française du XVII<sup>e</sup> siècle, paraissant sous le contrôle de pouvoirs absolutistes.
- 35 Alors que dans les pays occidentaux, pendant deux cents ans, la presse avait évolué parallèlement à la démocratie, jusqu'à devenir "le quatrième pouvoir", au Moyen - Orient, ce sont les dirigeants qui ont entrepris au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la publication des organes étatiques sous des régimes autoritaires. Et même s'ils essayaient de s'inspirer de la presse Occidentale, cette imitation demeurait superficielle

et non appropriée, car les conditions objectives du bon fonctionnement de la presse n'y étaient pas réunies.

De la presse gouvernementale des rois Qajar à la presse libre : les objectifs modernisateurs des premiers journaux

- 36 L'imprimerie moderne et les premiers journaux imprimés ont vu le jour en Iran, au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, sous les rois Qajar. Quant au papier, les iraniens savaient en fabriquer, grâce à leurs relations avec les chinois<sup>12</sup>, ils avaient, par ailleurs, participé à l'expansion de la fabrication du papier à travers les pays arabes, l'Afrique du Nord et vers l'Europe, entre le VIII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècle<sup>13</sup>.
- 37 La première imprimerie importée en Iran de l'Occident, utilisait l'alphabet arménien. Elle fut installée à Ispahan, au début du XVII<sup>ème</sup> siècle, sous les rois Safavides, pour la publication des livres religieux de l'Église Arménienne de l'ancienne capitale de l'Iran.
- 38 Les premiers journaux en langue persane datent de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle mais ils ont été publiés en Inde par la communauté persanophone puis introduits en Iran. En effet l'absence d'imprimeries et le poids de la censure ne permettaient pas le développement de la presse iranienne dans le pays.
- 39 La première imprimerie moderne, utilisant les caractères de l'alphabet persan fut introduite en Iran, en 1817, sous les auspices du Prince Héritier, Abbas Mirzâ. Importée de la Russie et installée d'abord à Tabriz, puis transportée à Téhéran, elle fut utilisée pendant quelques années à la publication de livres. Vingt ans plus tard, sur l'initiative de Mohammad Shah, le troisième roi Qajar, le premier journal imprimé et précurseur de la presse moderne iranienne, fut fondé par Mirzâ Sâleh Shirâzi, qui avait passé quelques années en Angleterre pour parfaire des études modernes. Ce premier journaliste persan, fasciné par la culture et la civilisation européennes, devint le premier intellectuel iranien "sous influence" de l'Occident.
- 40 Faisant étalage d'une "politique de modernisation à l'européenne", mise en oeuvre par l'État autoritaire, les journaux iraniens furent des instruments de propagande et de légitimation du pouvoir, dès leur parution. Ils restèrent le monopole de l'État, pendant près de 70 ans.
- 41 Dans le numéro du premier journal iranien, publié en mars 1837 à Téhéran, on voit bien l'importance accordée au phénomène de "modernisation". Ce mensuel qui n'avait pas de nom, mais se faisait appeler Kâqaz-e Akhbâr , littéralement traduit du mot anglais "Newspaper" , entame son activité en écrivant:
- 42 Que la haute intention de sa Majesté impériale consacrée à l'instruction de la population soit bien perçue par les habitants de l'Empire d'Iran. La forme d'instruction la plus importante consistant à faire connaître les affaires du monde, sa majesté ordonne que chaque mois, soit publiée, à la maison d'édition gouvernementale et distribuée dans tous les pays de l'Empire, une "feuille de nouvelles" (Kâqaz-e Akhbar) contenant les nouvelles d'Orient et d'Occident, comprenant l'Iran, l'Arabie, la Turquie, l'Inde, la Chine, les pays d'Europe, l'Amérique et l'Afrique. En bref, tout ce qui sera sans précédant et récent, pouvant contribuer à l'information, l'éducation et la réflexion du peuple sera publié et distribué dans tous les pays de l'Empire.
- 43 A présent, il est seulement à souligner que toutes les couches de la société se conformant à l'expression "vivez avec votre temps comme les gens de votre temps", doivent coordonner leurs comportements et leurs actions à l'exemple des autres et ne pas dévier de cette voie, s'il veulent atteindre le bonheur et la paix...<sup>14</sup>

- 44 Quelques années plus tard, le journal *Vaqâye-e Ettefâqiyeh* (Événements actuels), fut fondé à l'initiative d'Amir Kabir, le célèbre chancelier nationaliste de Nasser Eddin Shah, le quatrième roi de la dynastie Qajar. Cet hebdomadaire, publié le 7 février 1851 à Téhéran, remplaçait en effet *Kâqaz-e Akhbâr*, suspendu par Mohammad Shah, et avait les mêmes préoccupations quant aux idées modernisatrices et à la propagande étatique<sup>15</sup>. Dans son premier numéro on lit:
- 45 Étant donné que sa Majesté impériale a bien voulu contribuer à instruire les habitants de l'Iran et à les tenir au courant des informations sur les affaires intérieures et étrangères, il a été décidé que soient publiés chaque semaine, à la maison d'édition gouvernementale, et distribués à travers toutes les villes du pays, des rapports concernant les ordres impériaux, les nouvelles internes et ce qui dans les autres pays est appelé la Gazette. Parmi les utilités de cette Gazette, on peut rappeler d'une part la contribution à la connaissance et la clairvoyance des ressortissants de l'Empire d'Iran et d'autre part, la prévention des fausses nouvelles et des propos sans fondement, répandus quelque fois dans le passé, parmi les habitants de certaines villes et régions limitrophes du pays, malgré les précisions apportées par les décrets gouvernementaux et malgré la réalité des choses. ...
- 46 Par conséquent, il est indispensable que toutes les autorités gouvernementales, les gouverneurs des provinces, les hauts fonctionnaires, ainsi que les ressortissants loyaux de ce pays se procurent les numéros de ce journal...
- 47 Or, l'atmosphère répressive qui régnait en Iran contrecarrait tout projet de modernisation. L'assassinat du chancelier progressiste Amir Kabir est significatif à cet égard. Sa disparition entraîna, entre autre, la régression de la qualité des publications. Selon les historiens, les journaux qui avaient pour but principal l'instruction et l'information des iraniens sont devenus, après Amir Kabir, "un moyen de propagation de l'ignorance"<sup>16</sup>.
- 48 Le bureau de censure, (créé par M.H. Sani'oddoleh), réduisait le contenu de la presse aux informations officielles, aux nominations et aux événements de la cour, et les trois journaux: *Irân*, *Merrikh* et *Elmieh*, créés sous sa direction ne présentaient pas de véritable intérêt pour les iraniens, qui d'ordinaire, n'achetaient pas les publications de l'État. Devenu ministre des publications en 1871, Sani'oddoleh créa le "service de publication et de promotion des périodiques d'État" pour vendre la presse de force, sous l'autorité des gouverneurs des départements. Le tirage de ces journaux atteint ainsi 1000 exemplaires. Performance qui lui a valu le titre honorifique d'*Etemâd Saltaneh* (confiance du roi).
- 49 Les journalistes qui collaboraient avec cette presse gouvernementale étaient obligés de se soumettre à la volonté du roi et, en cas de désobéissance, n'avaient d'autre sort que d'être exilés, internés ou assassinés.
- 50 Le premier journal iranien en langue française, intitulé *La Patrie*, fut lancé, en Février 1876, par Mirzâ Hosseyn Khan Sepahsâlâr, le ministre et le chancelier modernisateur de Nasser Eddin Shah, et un ingénieur belge (Baron Louis de Norman) en qualité de rédacteur en chef. Mais son premier numéro fut aussi le dernier. Car il contenait un article sur la liberté qui n'a pas plu au roi, et celui-ci ordonna, simplement, sa suspension<sup>17</sup>. (Voir encadré, p.)
- 51 La monarchie absolutiste de Nasser Eddin Shah qui dura près de 50 ans, jusqu'à la veille du XXème siècle, décourageait et menaçait les meilleurs écrivains et intellectuels qui la

critiquaient. C'est pourquoi, beaucoup parmi eux étaient obligés de lutter pour leur idéal commun, en dehors de l'Iran.

- 52 De fait, les journaux publiés par les exilés politiques iraniens à l'étranger étaient plus intéressants que ceux de Téhéran. Ils pénétraient et se faisaient distribuer clandestinement dans le pays. Notamment, le journal Akhtar (Étoile), la première feuille d'exilés, publiée à Istanbul, en 1875, qui était très lue et appréciée par l'élite intellectuelle de l'époque. Les journaux Qânoun (la loi), publié à Londres en 1896, Parvaresh (l'instruction) et Hekmat (la sagesse) publiés au Caire et enfin, Hablol Matines (le fil solide) à Calcutta, en 1893, ont eu également beaucoup d'influence sur les événements politiques de l'Iran<sup>18</sup>.
- 53 Après l'assassinat de Nasser Eddin Shah en 1896, et le début du règne de Mozaffar Eddin Shah, la situation de la presse s'améliora. Le premier quotidien iranien, Kholâsatol Havâdes (sommaire des événements), parut sur quatre pages à Téhéran, en 1898. Il bénéficiait des nouvelles étrangères fournies par l'Agence Reuter à destination de l'Inde.
- 54 En même temps, pour la première fois, les particuliers furent autorisés à publier un journal. Sous leur pression le mot "libre", considéré auparavant, comme une insulte à la royauté, figurait sur la première page, seul afin de mettre l'accent sur le caractère non-étatique ou non-officiel de ces feuilles, et sans pour autant signifier qu'elles étaient autorisées à publier tout ce qu'elles désiraient. Le journal Tarbiat fut le premier journal dit "libre".

La Révolution constitutionnelle et la liberté de la presse

- 55 Les lois constitutionnelles issues de la Révolution iranienne de 1906-9, étaient inspirées par deux sources d'origine différente, voire opposée, représentant la culture religieuse islamique d'une part et la philosophie libérale occidentale de l'autre. Cette tentative du législateur, composé d'uléma (religieux de haut rang) shi'ites et de libéraux, conciliant les dogmes islamiques et les principes démocratiques, parvint à introduire dans une certaine mesure les droits et les libertés fondamentaux, y compris les libertés physiques (protection de la personne physique de l'individu, libertés de domicile, de circulation et de communication) et les libertés intellectuelles (liberté de la presse<sup>19</sup>, d'association et de réunion).
- 56 L'élaboration de l'article de loi sur la liberté de la presse souleva les divergences les plus âpres entre les dirigeants révolutionnaires laïques et les uléma. Si les premiers soutenaient l'adoption de l'article 98 de la Constitution Belge qui interdit tout censures, les seconds insistaient, avec zèle, sur les méfaits de la liberté totale pour la religion, et obligèrent enfin le législateur à insérer dans le texte, "l'exception pour les livres antireligieux et les publications nuisibles à la foi islamique".
- 57 L'expérience iranienne dans le maintien de la liberté d'expression fut toutefois très courte, et ceci malgré la constitution, la création de l'"Association Golestân" par les journalistes progressistes et l'adoption d'un texte de loi, inspiré en grande partie de la loi française du 29 juillet 1881, sur la presse<sup>20</sup>.
- 58 Le pilonnage du Majles (parlement) par le roi Mohammad Ali, puis la Grande Guerre, n'ont laissé que deux ans de prospérité à la presse, où paraissaient 330 titres de journaux dont 148 à Téhéran. En effet dès 1912, les occupants russes au Nord et britanniques au Sud ont rétabli la censure en Iran et contraint plusieurs journaux à cesser de paraître.

### La montée en puissance d'un système d'information totalitaire

- 59 L'arrivée au pouvoir de Réza Shah en 1921, grâce à un coup d'État orchestré par les britanniques, a remis en cause des acquis de la Révolution constitutionnelle, au nom de la modernisation, à l'aide de l'armée et de la bureaucratie étatique, même si en apparence, les institutions constitutionnelles étaient préservées.
- 60 Ce retour en arrière marque profondément l'évolution des médias, qui devenaient, dans un système totalitaire, "des médias du pouvoir", au service de la propagande gouvernementale. La liberté de la presse devenue lettre morte, tous les journaux d'opposition, puis l'opposition elle-même, y compris les chefs religieux, les chefs de tribus et les démocrates, furent liquidés.
- 61 Il ne restaient plus que deux quotidiens, Ettelâ'ât, considéré comme semi officiel et Iran, soit disant moins officiel, plus l'hebdomadaire humoristique Towfiq (qui après 1941 devint satirique et politique) et un périodique irrégulier, Kusheshe
- 62 Un diplomate français qui séjournait en Iran pendant le règne de Réza Shah décrit ainsi cette presse: "La presse délaisse presque totalement la politique pour se consacrer à l'étude de questions économiques, culturelles et surtout archéologiques! L'un des mérites du régime est d'avoir supprimé, dans les limites de l'Empire, toutes divergences de vues sur les affaires de l'État!"<sup>21</sup>
- 63 Le département au sein de la police, qui s'occupait des affaires de la censure, n'était guère submergé de travail étant donné la docilité des quelques journaux qui restaient, et en fait, sa principale tâche était plutôt d'ouvrir et de lire les courriers ordinaires (contrairement à l'article 22 du complément à la Constitution concernant l'inviolabilité des communications postales). Bien des personnes furent ainsi arrêtées et emprisonnées à la suite de l'ouverture de leur correspondance privée, adressée par la poste.
- 64 La liberté d'expression arrêta donc de prendre un sens en Iran, et avec l'avènement de la radio, elle s'est fait tout simplement oublier, même dans les prétentions des dirigeants. Le nom "Office de la propagande", choisi pour la radiodiffusion iranienne, est significatif à cet égard. Car dans un pays dont 90% de la population était illettrée l'émetteur T.S.F. installé en 1926 (qui inaugura ses programmes avec un reportage sur le déroulement des cérémonies du couronnement de Réza Shah), puis la station de radio diffusion iranienne (Sedây-e Irân), mise en route en 1940, sont devenus de formidables moyens de propagande.
- 65 Ce même phénomène devait se produire avec le cinéma, dont les infrastructures rudimentaires existaient déjà depuis le début du siècle. Les fameuses fêtes de couronnement furent également filmées. Mais à cause de restrictions de tout genre qui frappaient la production culturelle (livre, théâtre et film), le septième art n'a connu alors aucun épanouissement.
- 66 Avec la création de l'Agence nationale d'information, Pars, en 1934, et l'Organisation de formation de l'opinion publique, fondée vers la fin des années 1930, le système de propagande finit par influencer et absorber une grande partie de technocrates et de l'intelligentsia moderne. Et un nombre important d'écrivains et d'orateurs éminents qui, non seulement se portaient garants des conférences et écrivaient des allocutions et programmes (y compris ceux de Râdio Irân), mais aussi, non officiellement, censuraient la presse, les livres et autres publications, faisaient partie de cette organisation. Dès 1938, l'Organisation de formation de l'opinion publique a pris en

charge dans le cadre de l'Université de Téhéran la formation des journalistes selon sa conception.

#### L'inexpérience journalistique

- 67 Par manque de formation et d'expérience, le nouveau journalisme iranien n'a pas réussi à profiter pleinement du climat de liberté qui s'instaura après la chute du monarque, en 1941. Malgré la prolifération de journaux d'opinion, y compris de gauche (se présentant comme organe officiel du parti communiste Toudeh ou de ses diverses organisations), le pluralisme politique ne parvint pas à se forger une place au sein de la presse.
- 68 Par réaction excessive après des années de répression ou par absence de toute déontologie journalistique, de nombreux journaux parurent à cette époque qui divulguaient simplement les fantaisies personnelles de leurs éditeurs. Ils s'engageaient dans des attaques personnelles et diffamatoires et donnaient de la presse une image malsaine.
- 69 Le gouvernement en profita pour les prendre comme exemples de presse médiocre qui devait être sévèrement contrôlée et s'en servit pour justifier l'établissement de "critères de qualification" des éditeurs et directeurs de journaux. Au début de 1943, une nouvelle loi sur la presse fut donc préparée, selon laquelle, une autorisation préalable était obligatoire pour toute publication.
- 70 Quelques années plus tard, suite à un attentat manqué à la vie de Mohammad Réza Shah, l'obtention d'une licence de publication devint encore plus difficile, puis, le parti Toudeh et toutes ses publications furent interdits. Mais, mis à part quelques journaux suspendus pour une période brève (et qui pour certains ont réapparu tout de suite sous un autre nom,) aucune censure officielle de la presse n'existait, en revanche, certains partis et groupes de pression n'hésitèrent pas à faire justice eux-mêmes.
- 71 Ainsi, les journalistes et les imprimeries ont fait objet de menaces et d'agressions de la part des "bandits" à la solde du groupe opposé. Mohammad Mass'oud, journaliste virulent, éditeur de *Mard-e Emrouz* qui attaquait et diffamait à l'excès les personnalités politiques, fut assassiné, une nuit, alors qu'il quittait son imprimerie. Ahmad Kasravi, juge, journaliste et libre penseur, fut abattu en pleine cour par des fanatiques religieux, exaspérés par la procédure légale du tribunal qu'ils ne toléraient pas.
- 72 Sous le Premier Ministre Mossadeq et durant la lutte pour la nationalisation de pétrole (1950-53), les libertés se sont relativement élargies, tant sur la scène politique que dans la presse. Pendant cette période, tout le monde s'appelait journaliste et 2311 autorisations de publication furent délivrées. Les communistes qui s'étaient progressivement mêlés aux forces de Mossadeq, profitèrent du climat pour sortir leurs propres publications, à un tel rythme que, lorsque Mossadeq fut renversé en Août 1953, il n'existait pas moins de 20 titres marxistes représentant un tirage de 100.000 exemplaires par jours.

#### La réinstauration d'une répression aberrante

- 73 L'intervention de la C.I.A, le coup d'État américain en faveur du Shah et la restauration de la monarchie balayèrent d'emblée, toutes libertés politiques et de parole, instaurant une censure sans précédent appliquée non seulement par le Département général de la propagande et de la publication (le futur Ministère de l'Information), mais aussi par la Police secrète du roi, la SAVAK. La liberté d'expression tuée dans l'oeuf, les médias sont

devenus de simples instruments de propagande gouvernementale et de légitimation du pouvoir.

- 74 Pour faciliter son contrôle sur la presse, le gouvernement élimina aussitôt tous les journaux susceptibles de créer une opposition, puis, à partir de 1965, plusieurs autres, pour ne laisser en vie que les feuilles qui publiaient les bulletins gouvernementaux, des articles de louange et des publicités commerciales. Après coup, pour combler le vide, il lança une série de publications officieuses, du quotidien du parti unique Rastâkhiz au Guide de la radiotélévision Tamâshâ.
- 75 Dès les années 1970, avec le boom pétrolier et la croissance économique du pays, un autre moyen de contrôle, vit le jour: l'argent. De fait, plusieurs agences et organisations gouvernementales embauchaient, ou versaient des Bourses mensuelles à de jeunes reporters qu'ils plaçaient ensuite au sein de la rédaction des journaux pour les utiliser comme informateurs.
- 76 Revues, livres et films étaient aussi censurés et l'autorisation de publication ou de projection leur était refusée sous différents prétextes, la plupart se réclamant de la sécurité de l'État. Parfois, l'interdiction prenait un tour arbitraire, ou sinistre, voire même comique. Macbeth et Hamlet ont été interdits parce qu'ils montrent l'assassinat d'un roi. La couleur rouge dans les titres de livres ou de films était considérée comme suspecte, par sa portée et son symbolisme révolutionnaires. Les librairies étaient vides d'opinion. De temps en temps, dans le but de prendre au piège des coupables non avertis, quelques livres "subversifs" y étaient disposés.
- 77 La présentation d'un film de Dariush Mehrjouï, Dâyere-ye Minâ fut suspendue pendant plusieurs mois, car il mettait en évidence les activités criminelles d'un gang commercial qui, avec la connivence de l'autorité médicale, vendait aux hôpitaux du sang contaminé des drogués<sup>22</sup>. Le film Gavazn-hâ dut changer son scénario avant de sortir en salle publique, au point qu'il perdit son sens... et les exemples de ce genre abondaient.
- 78 Quant à la radiotélévision, non seulement elle subissait un contrôle sévère, mais elle avait aussi une dure tâche à accomplir. Elle devait dégager le pouvoir des limitations culturelles que lui imposait la société traditionnelle et refaçonner celle-ci selon les nouveaux besoins de l'État.
- 79 Ainsi, la télévision, introduite en 1958 avec des capitaux irano-américains, d'abord à Téhéran, puis dans le port pétrolier d'Abadan, perdit quelques années plus tard, son caractère uniquement commercial et devint monopole de l'État. Les bulletins d'information relataient, en premier lieu, les activités de la famille royale, avec en complément un aperçu "objectif" des nouvelles des pays occidentaux et du tiers monde. Les actualités nationales étaient réduites au minimum, réservées surtout aux compte rendus des cérémonies de la cour.
- 80 Chaque fois que la télévision ou la radio essayaient de contourner ces restrictions, par exemple, en interviewant les gens dans la rue, sur des sujets ordinaires comme l'inflation ou la corruption, la censure ou l'autocensure faisaient surface.
- 81 Quant aux émissions de variétés iraniennes ou importées, elles imposaient les goûts culturels de l'élite moderne urbaine à une population restée très attachée à ses valeurs traditionnelles, lui faisant ressentir une forte impression d'inconvenance. En même temps, le portrait du mode de vie de la classe moyenne et de la haute société, présentés par la télévision, produisait des effets subtils mais non moins réels. Elle accentuait,

selon certains témoignages, des sentiments d'injustice, d'envie et d'outrage chez les pauvres et les dévots.

- 82 Non seulement la masse mais aussi une grande partie de l'intelligentsia iranienne s'éloignaient, des mass media, tant ceux-ci servaient le régime comme moyens de suppléer à une réelle communication politique. En effet, les partis politiques, la radiotélévision et la presse étaient utilisés comme instrument de légitimation et de persuasion plutôt que d'information, de participation et de réconciliation.
- 83 La télévision, en particulier, imposait sa présence pour impressionner, attirer, mystifier. La diffusion en direct du couronnement du Shah, des festivités du 2500ème anniversaire de la monarchie persane et du 50ème anniversaire de la dynastie Pahlavi ainsi que tous les "Salâm " (cérémonies où le roi tenait audience) visaient délibérément à impressionner. Les principales occasions de communication politique étaient fournies par les fréquentes mais cérémonieuses interviews du Shah et les lectures qu'il faisaient aux hauts fonctionnaires ou lors d'imposantes réunions.
- 84 L'expansion rapide de ce réseau "impérial" de diffusion n'a pas tardé à provoquer des effets. L'absence de communication entre l'État et le peuple, et l'exclusion d'une grande partie de l'intelligentsia traditionnelle et moderne des communications politiques, établirent une situation de contre-communication où, trop souvent, les messages médiatisés tombaient dans des oreilles incrédules, voire même de sourds. C'est ainsi que le Premier Ministre Sharif Emâmi, arrivé au pouvoir à la veille de la révolution de 1978-79, reconnaissait, avec perspicacité, l'étendue de cette faille: "Si on dit que c'est le jour quand c'est le jour, les gens en déduiront que c'est la nuit."
- 85 La montée en puissance d'un système de communication fondé sur la circulation unidirectionnelle des informations et du savoir, qui censurait toute opinion alternative, eut des conséquences graves pour la monarchie. Les masses ont montré leur mépris à l'égard de ces médias, surtout à la veille de la Révolution du 1978-79, lorsque pour s'informer, ils se sont tournés vers les sources étrangères comme la B.B.C.; ou les centres de communication traditionnelle, à savoir la mosquée, le bazar et l'école religieuse<sup>23</sup>. Le message de ces derniers, il est vrai, était familier, exprimé en termes puisés dans le répertoire national persan et shi'ite. Il prenait des chemins simples et connus, relativement peu imposants pour établir la communication, ce qui contrastait avec les grands médias modernes.

Les médias et la Révolution de 1978-79

- 86 La banalisation de la censure avait fini par donner aux quatre principaux quotidiens de Téhéran le même aspect terne, monotone et impersonnel. Malgré la nomination en 1977 par le Premier ministre Amouzegâr d'un journaliste professionnel au poste de ministre de l'Information et malgré ses promesses de libéralisation, l'habitude d'adresser un bulletin quotidien aux journaux ne fut jamais abolie.
- 87 Un article écrit par les services de sécurité, transmis au ministère comme un message de routine à faire publier par la presse, était si insultant à l'égard de l'Ayatollah Khomeyni, qu'il enflamma l'opposition religieuse. Et sa publication (dans Ettelâ'ât le 7 janvier 1978) fut responsable de la rapide escalade de la lutte de l'opposition<sup>24</sup>.
- 88 Au mois d'octobre, le même journal Ettelâ'ât publie, pour la première fois, une photo de l'Ayatollah Khomeyni, qui avait quitté, depuis peu, son exil irakien pour la France. Les ventes du quotidien, qui ne dépassait pas 300.000 exemplaires, quadruplent. Dans la

rue les gens crient et s'arrachent les journaux, ils embrassent la photo du dignitaire shi'ite. Tout kiosque devient le siège d'une émeute possible.

- 89 La presse s'engage donc dans une bataille qui fait apparaître, de nouveaux, ses manques et ses faiblesses. Pendant ses deux périodes de liberté éphémère, (trois semaines sous le Premier ministre Sharif Emâmi et quelques mois sous Bakhtiâr) où elle profite d'un tirage de plus d'un million, les mêmes problèmes de déontologie et d'expérience journalistique refont surface. L'information publiée dans les journaux ne sera pas toujours exacte et rigoureuse, à tel point que certains, vont affirmer en lisant que l'Iran est bel est bien le pays de l'affabulation.
- 90 Ce n'est cependant pas cette presse qui mène à la victoire. La lutte médiatique menée par les opposants paralyse plutôt l'appareil de propagande du régime, en utilisant le réseau de communication directe des mosquées mais aussi des cassettes préenregistrées des discours révolutionnaires et de petites feuilles ronéotypées par des machines Xerox. Elle s'achève avec la prise de la radiotélévision nationale par les forces révolutionnaires le 11 février 1979.

### III- Le pouvoir islamique et les médias

- 91 Depuis l'instauration de la République islamique on peut distinguer trois phases dans la vie des médias. D'abord le "Printemps de la liberté" qui ne fut qu'une courte période (1979-80) où la presse jouissaient d'une liberté totale et où la radiotélévision était moins contrôlée. Ensuite la période de la guerre Iran - Irak marquée par la limitation et l'islamisation des médias (1980-88) et enfin la période de la reconstruction du pays et de l'avènement d'un climat politico-culturel relativement favorable au développement des communications médiatisées (1989-95).
- 92 L'effervescence politique et la suppression de la censure sur la presse durant le "Printemps de la liberté" fit augmenter prodigieusement le tirage des journaux jusqu'à la saturation des imprimeries. Chaque jour, de nouveaux journaux et revues apparaissaient à Téhéran et en province et en peu de temps le nombre de nouvelles publications dépassa le chiffre de 200 dans la capitale, c'est à dire dix fois plus que la période pré - révolutionnaire.
- 93 "Parmi ces nouveaux journaux qui étaient tous de caractère politique, il existait des tendances diverses. La plupart représentait des partis de courants progressistes de gauche non alignés. En deuxième rang venaient les journaux des religieux de gauche, puis ceux de la gauche pro-soviétique..."<sup>25</sup>
- 94 "Les quotidiens Ettlâ'ât , Keyhân , Ayandegân et Peyqâm-e Emrouz qui étaient déjà publiés sous l'ancien régime continuaient à paraître pendant les premiers mois de la période post-révolutionnaire. Parmi ces quotidiens, le journal Ettlâ'ât , dès le départ, a toujours eu une position très conciliante et modérée. Par contre, le journal Keyhân de même que les journaux Ayandegân et Peyqâm-e Emrouz s'efforçaient de consacrer leurs pages aux différentes organisations politiques, tels les partis progressistes, libéraux ou encore de gauche et pour cette raison, ils ont prêté le flanc aux ripostes et critiques des groupes de pression religieux."<sup>26</sup>
- 95 Mais, avant même que les écrivains et les journalistes achèvent d'extérioriser les années de répression qu'ils avaient subies, la logique de l'autoritarisme hanta de nouveau la presse, comme elle l'avait fait après la Révolution Constitutionnelle de 1906-09, et aussi après la chute de Mossadeq. La liberté d'expression ainsi bafouée, les idéaux des luttes révolutionnaires et même les objectifs de la nouvelle Constitution de

l'Iran furent totalement battus en brèche, d'abord par des groupes de pression religieux et ensuite par les méthodes autoritaires de l'État.

Les freins au développement d'une presse libre

- 96 Les diverses fractions extrémistes islamiques n'appréciaient guère le climat de liberté qui donnait à toutes les pensées et idéologies l'occasion de s'exprimer à travers la presse. Selon elles "les journaux n'affirmaient pas suffisamment leur position politique et leur propos n'était pas clair."<sup>27</sup> Cette contestation s'est d'abord traduite par de petites manifestations et puis par l'occupation des journaux. Keyhân et Ayandegân furent plusieurs fois assaillis par ces groupes qui exigeaient une "rectification" ou qui condamnaient le journal pour avoir dévié "du droit chemin islamique".
- 97 En même temps, une autre forme de contrôle révolutionnaire s'est concrétisée au sein des journaux: c'est la formation des "comités islamiques", qui exerçaient une pression considérable sur les rédacteurs et les journalistes "pour qu'il n'y ait aucun manque de respect vis à vis des préceptes de l'Islam."
- 98 Enfin, le gouvernement provisoire de Mehdi Bâzargân, qui n'intervenait pas jusqu' alors directement dans les affaires de la presse et croyait à la liberté d'expression et à la démocratie, dut penser à une réglementation des journaux. Le Ministère de l'information qui devint peu après le "Ministère de l'Orientation Nationale" publia donc un projet de loi qui de fait, n'était qu'une imitation des lois régissant la presse sous l'ancien régime; il s'agissait des projets proposés par les derniers ministres de l'information qui étaient mandatés sous le régime du roi. Ce projet suscita de vives réactions de la part des journalistes, écrivains, avocats et partisans de la liberté de la presse et des dizaines d'articles le critiquèrent, exigeant du gouvernement une révision.
- 99 Or, le projet définitif publié un mois plus tard, ne défendait pas davantage la liberté de la presse, il comportait au contraire une loi datant de 1955 selon laquelle toute publication devait obtenir une autorisation préalable du gouvernement pour pouvoir paraître. Ce fut un moyen efficace pour suspendre non seulement les journaux qui paraissaient sous l'ancien régime mais aussi des dizaines de publications plus récentes.
- 100 En août 1979, à la suite de la ratification du projet de loi sur la presse par le Conseil de la Révolution, le Procureur général de la Révolution porta un autre coup sévère à la presse en procédant à la fermeture du quotidien Ayandegân et à la saisie de ses biens et ses installations. Cette décision suscita de très violentes réactions de la part des partisans de la liberté de la presse, et une fois encore, les rues autour de l'Université de Téhéran devinrent le champs d'affrontement entre des groupes rivaux de manifestants, notamment pendant les grandes manifestations du 12 août 1979, organisées par le Front National Démocratique.
- 101 L'Imam Khomeyni, de son côté, approuvait les limitations portées à l'encontre de la presse et mettait l'accent sur la notion de "responsabilité" des journalistes vis à vis de la société. Ainsi, dénoncée comme "irresponsable" par les plus radicaux du régime, une dizaine de journaux libéraux et indépendants furent saisis, et sur un total d'à peu près 200 quotidiens et périodiques, environ 40 à 50 ont cessé de paraître. Parmi ces titres, seul quelques journaux de gauche, dont "Mardom ", l'organe du parti communiste d'Iran (Toudeh ) ont réapparu peu après; ils soutenaient, pour la plupart, la politique populaire de l'Imam Khomeyni. Cependant, cet opportunisme ne put sauver la presse

de gauche, quelques mois plus tard, elle fut supprimée en totalité et poussée à la clandestinité par les religieux au pouvoir.

- 102 Au delà de ces tensions entre l'État et la presse, un réel désaccord existait au sein de la population iranienne qui s'exprimait par la diversité des groupements politiques et empêchait la formation d'une presse forte et bien structurée.
- 103 Ainsi, l'émiettement des courants révolutionnaires empêcha la relative liberté de la presse de poursuivre son évolution dans l'Iran des années 1980, et permit aux durs du régime de supprimer tous les journaux d'opposition. L'Imam Khomeyni désigna des responsables pour les principaux quotidiens Keyhân et Ettelâ'ât, les publications de gauche subirent de nouvelles restrictions et suspensions, et en définitive, seuls les journaux qui se situaient dans "la ligne de la Révolution Islamique" continuaient à paraître, c'est à dire Jomhuri-ye Eslâmi du parti de la République Islamique, Sobh-e Azâdegân, Enqelâb-e Eslâmi, du Président Banisadr, Ettelâ'ât, Keyhân. et Mizân (l'organe du Mouvement de Libération de l'Iran) un quotidien du matin créé en septembre 1980.
- 104 A la fin de l'été 1980, avec le déclenchement de la guerre Irak - Iran le processus de limitation des journaux et l'islamisation de la presse prit une nouvelle ampleur. L'État-major de propagande du Conseil Supérieur de la Défense prit en main le contrôle des médias et en un an, 20 autres publications furent interdites ou vouées à la clandestinité à Téhéran et en province.
- 105 Ainsi, même les journaux qui avaient obtenu une autorisation n'étaient pas épargnés. Ceci d'autant plus que le Ministère de l'Orientation exigeait des propriétaires d'organes de presse de faire renouveler la validité de leur licence et interdisait aux imprimeries d'accepter les publications dépourvues de confirmation.
- 106 Quant à la presse partisane, elle était plus préoccupée d'attaquer les courants opposés que par les problèmes de fond qui la minaient. Jomhuri-ye Eslâmi et Sobh-e Azâdegân durcissaient leurs positions contre le courant "libéral" et le Président Banisadr qui publiaient respectivement, Mizân et Enqelâb-e Eslâmi, vendus plus que les deux premiers. Les autres journaux politisés sont également rentrés dans cette mêlée. Payâm-e Jebhe-ye Melli, Mardom-e Irân et Armân-e Mellat furent parmi ceux qui soutenaient Banisadr.
- 107 Pour empêcher l'aggravation des divergences entre les deux fractions rivales au sein du gouvernement, l'Imam Khomeiny trancha de nouveau. Le 15 mars 1981, il publia un communiqué qui annonçait la création d'un "Conseil d'Arbitrage" formé de trois membres, chargé de superviser les mass media. L'article 8 de ce communiqué précisait:
- 108 "... Étant donné que la presse et la radiotélévision sont des éléments importants dans l'orientation ou dans l'exacerbation des divergences, le Conseil des Trois aura pour charge de contrôler de près leurs activités et dans la mesure où deux membres de ce conseil sur les trois estiment qu'ils sont nuisibles, le Conseil peut en avertir le peuple ainsi que le Procureur Général de la République Islamique, afin que celui-ci agisse en fonction des lois..."<sup>28</sup>
- 109 Le Conseil des Trois n'hésita pas à interdire d'emblée, sous l'ordre du Procureur de la Révolution islamique, les quotidiens Mizân, Enqelâb-e Eslâmi, Mardom et les hebdomadaires Armân-e Mellat, Payâm-e Jebhe-ye Melli et Edâlat; et avec le soutien des groupes et associations pro - gouvernementaux et les quatre quotidiens dociles qui survivaient, les mesures du procureur furent imposées<sup>29</sup>.

- 110 La presse, démunie de toute liberté d'expression, subissait donc de nouveau, un contrôle très sévère. De plus, financièrement, elle dépendait désormais directement de la Fondation des Dëshérités (sauf pour Jomhuri-ye Eslami qui bénéficiait du soutien du parti Républicain Islamique et était imprimé dans l'imprimerie du groupe Keyhân ), l'institution la plus riche d'Iran et gérée par les plus fondamentalistes.
- 111 Pendant cette période, le tirage des journaux étaient en chute libre. Aucune statistique ne fut publiée par la Fondation des Dëshérités à ce propos, mais selon les observateurs le tirage de Keyhân baissa à 250.000 et celui d'Ettelâ'ât à 150.000 exemplaires tandis que Sobh-e Azâdegân et Jomhuri-ye Eslâmi tiraient nettement moins que ces chiffres<sup>30</sup>.
- 112 La presse était également accablée par d'autres difficultés liées au déclenchement de la guerre et à la situation politique et économique instable du pays: à savoir la réticences des entreprises à faire de la publicité commerciale, la pénurie de papier, l'augmentation des frais de production et de diffusion des journaux et enfin la baisse sensible de sa qualité à cause de nombreux licenciements. En effet, plus de 200 journalistes expérimentés avaient été remplacés par de jeunes gens sans formation journalistique, qui transformaient davantage la presse en un moyen de propagande, faisant diminuer la confiance des lecteurs et baisser les ventes.
- 113 La "floraison de la presse iranienne" à laquelle nous assistons aujourd'hui est un phénomène tout à fait récent. Bien que la création par le Ministre de la Culture et de l'Orientalisme Islamique (Hojatol-Eslam Mohammad Khâtami) d'un poste de "vice ministre de la presse et de la propagande" attaché à son Ministère, aidât à l'augmentation progressive du nombre des journaux et périodiques, il a fallu attendre la stabilisation du régime, la fin de la guerre Iran - Irak et la révision de la Constitution de la République Islamique en été 1988 pour que de réels changements soient menés et que la presse iranienne, après avoir accumulé des années de retard, reprenne un nouveau souffle.
- 114 Parmi les démarches importantes dans ce domaine il faut mentionner l'entrée en vigueur, depuis le début des années 1990, d'une nouvelle directive facilitant l'obtention de l'autorisation préalable, l'introduction de nouvelles techniques d'imprimerie, la création d'un centre d'étude et de recherche sur les médias en vue de l'analyse et de l'évaluation des problèmes des moyens de communication de masse et surtout de la presse, ainsi qu'un centre pour le développement de l'enseignement sur les médias créés par le "vice ministre de la presse et de la propagande" en collaboration avec le corps enseignant du Département des Sciences de la Communication de l'Université Allâmh Tabatabaï de Téhéran, puis la publication d'une revue spécialisée dans les médias intitulé Rassâneh, et enfin l'organisation d'un premier colloque sur "les problèmes de la presse iranienne" en février 1992.
- 115 De 1992 à 1994, cette évolution positive fit augmenter le nombre des publications à un chiffre record de 550 titres alors qu'en 1988 il avait baissé à moins de 100 titres<sup>31</sup> et il n'y a eu que deux nouvelles parutions: les quotidiens Abrâr et Resâlat, encore que Abrâr remplaçât en fait, Sobh-e Azâdegân qui cessait son activité suite à une décision gouvernementale.
- 116 La multiplication des titres à encouragé les journaux à se spécialiser chacun dans un domaine différent. A titre d'exemple Abrâr traite surtout des informations sur les sciences, la santé, la médecine, l'éducation, l'énergie et l'environnement; tandis que Ettelâ'ât porte son attention plus sur l'économie, le commerce, l'agriculture, les faits

divers, l'art et la culture; quant à Salâm, l'organe du mouvement des religieux combattants, fondé en 1991, traite surtout des relations étrangères. Parmi d'autres quotidiens importants il faut mentionner Hamshahri , publié par la mairie de Téhéran depuis 1993, et qui est le journal le plus vendu; mais aussi Iran , créé au début de 1995, par l'Agence d'Information de la République Islamique d'Iran (IRNA).

Les aléas d'une radiotélévision islamisée

- 117 Si la presse put jouir de quelques courtes périodes de liberté où elle devenait le "média roi", la radiotélévision a toujours été soumise au contrôle total de l'État.
- 118 Ainsi, à la veille de la Révolution de 1978-79, tandis que la presse se préparait à devenir le porte parole des opposants au régime, la radiotélévision, malgré la grève de son personnel, ne put diffuser qu'un petit reportage sur les émeutes qui avaient eu lieu à l'Université de Téhéran, et accusée de troubler l'ordre public, elle fut réprimée d'emblée.
- 119 De même, à partir de l'après-midi du 11 février (jour de victoire de la Révolution), lorsque les forces révolutionnaires se sont emparé des studios, la radiotélévision devint pour quelque mois le champs de luttés d'influence des différents groupes révolutionnaires, et tomba aussitôt sous le contrôle d'un des proches de l'Imam Khomeyni, Sâdeq Qotbzadeh, qui avait rejoint le guide de la Révolution à Neauphle -le-Château<sup>32</sup>.
- 120 Suivant cette victoire, vu l'importance du rôle des médias audiovisuels dans la propagande, l'article 175 de la Loi Constitutionnelle de 1979, confiait la gestion de l'organisation de la radiotélévision (Sedâ va Simâ-ye Jomhuri-ye Eslâmi littéralement Voix et Vision de la République islamique: V.V.R.I.) aux trois pouvoirs Législatif, Exécutif et Judiciaire.
- 121 En même temps, l'islamisation de la radiotélévision devenait une des préoccupations majeures du nouveau régime qui, excepté quelques chants et marches supprima totalement la musique et aussi les émissions étrangères<sup>33</sup>. La V.V.R.I. devait donc remplir sa grille de programmes avec les productions locales, alors très médiocres, à tel point qu'une grande majorité du public n'allumait plus son poste pendant son temps de loisirs.
- 122 De plus, les difficultés de la gestion interne au sein de la Radiotélévision, les distorsions et les impasses d'une part, l'inexpérience et le désarroi des producteurs et journalistes d'autre part, aggravaient les problèmes de la diffusion audiovisuelle. En l'occurrence, malgré le fait que de nombreuses familles qui étaient en faveur de l'islamisation de la radiotélévision et qui sous l'ancien régime n'avaient pas de téléviseurs, achetèrent un poste, l'audience de La V.V.R.I. baissait. Elle fut en effet rapidement considérée par le public comme un instrument de propagande au service des groupes dominants.
- 123 En automne 1980, à la recherche d'une issue, le parlement ratifia une loi relative à la gestion de la V.V.R.I. selon laquelle les trois pouvoirs devaient désigner leurs représentants pour gérer cet organisme. Malgré ceci, la volonté politique de monopolisation et la concurrence de divers groupes empêchaient toute réforme institutionnelle de la V.V.R.I.
- 124 L'éclatement de la guerre Iran - Irak , devait en principe ranimer l'intérêt des iraniens pour la radiotélévision, mais au contraire, la distance entre le public et l'audiovisuel grandit davantage; les informations sur la guerre accompagnées de discours et slogans idéologiques n'étaient pas suffisamment attirantes.

- 125 Pendant cette période, une seule station radiophonique et une seule chaîne de télévision diffusaient des programmes sur l'ensemble du territoire iranien. La seconde station de radio était consacrée à la diffusion des programmes en langues étrangères vers les autres pays et la deuxième chaîne de télévision avait une portée limitée et ne diffusait que des programmes politico-culturels pour la capitale et quelques grandes villes.
- 126 "En ce qui concerne les programmes d'informations de la radiotélévision, aucune action ne fut menée sur la base de critères précis conformes aux buts de la Révolution et aux véritables besoins de la société, et aucune politique d'information correcte ne fut suivie. Dans ces émissions soumises aux pressions et coups de force de groupes aux tendances concurrentes, se faisaient sentir l'influence des méthodes mises en oeuvre pour provoquer les divisions et les scissions qui dominaient les problèmes essentiels et vitaux de la société.
- 127 Bien que pendant quelques mois (dans le courant de l'année 1981), des débats et des discussions libres entre les groupes politiques religieux et laïques aient été organisés à la télévision, ceux-ci ne purent contribuer à susciter plus de compréhension et de tolérance entre les courants hostiles." <sup>34</sup>
- 128 Ainsi, non seulement la télévision n'a pas réussi à refléter les aspirations essentielles de toutes les forces révolutionnaires mais elle contribua même à dénoncer la presse de l'opposition, à justifier la répression gouvernementale et à s'imposer en tant que la voix unique de communication dans la société iranienne, et pourtant elle devint la cible d'attaques de tous genres.
- 129 L'Imam Khomeyni ne la trouvait pas conforme à l'Islam, les autres personnalités religieuses et laïques critiquaient violemment tous ses programmes et méthodes, quant au public, il montrait une indifférence générale vis à vis de l'ensemble des pratiques audiovisuelles.
- 130 La mission impartie à la V.V.R.I. par la loi de juillet 1982, sur les "directives générales et les principes des programmes" marque une nouvelle phase de l'évolution révolutionnaire de cet organisme. Car, celui-ci devait se consacrer désormais à l'islamisation de la culture et de la communication dans la société iranienne. Les neuf chapitres de la loi définissent respectivement "les principes généraux" des programmes de la radiotélévision dans le cadre de l'islamisation de ces médias, "les problèmes concernant les informations", "les problèmes idéologiques", "les problèmes culturels", "les problèmes sociaux", "les programmes politiques", "les directives générales dans les domaines économiques", "les affaires administratives" et "les affaires militaires". <sup>35</sup>
- 131 Enfin, la révision de l'article 175 de la Constitution de la République islamique en 1989, modifia sa structure institutionnelle pour la placer directement sous le contrôle du Guide de la révolution. D'après cette révision, un "Conseil de supervision" composé des représentants des trois pouvoirs Législatif, Exécutif et Judiciaire (2 représentants pour chacun) remplaçait le "Conseil de direction" antérieur et la nomination du "Président" de l'organisation incombait au Guide de la Révolution islamique. Donc, le poste du "Président - Directeur Général de la Radiotélévision" rattaché au "Conseil de direction" et ce Conseil même disparaissaient.
- 132 En même temps, la radiotélévision, en tant qu'enjeu politique important, se trouvait encore une fois au centre de nouveaux rapports de force. Dans l'intention de réduire le contrôle du Président de la République, Akbar Hâshemi Rafsanjâni, sur l'audiovisuel, la

nouvelle majorité conservatrice de l'Assemblée islamique (le parlement) n'hésitait pas à attaquer Mohammad Hâshémi, son Président (frère de Rafsanjâni).

- 133 Hâshémi fut finalement limogé à cause des divergences survenues entre l'Assemblée islamique et le Shorâ-ye Negahbân (équivalant du conseil constitutionnel) concernant les dispositions d'une nouvelle loi sur la gestion de la Radiotélévision et la composition du "Conseil de supervision". En attendant que cette divergence soit réglée par le "Conseil pour la considération de l'intérêt de l'ordre étatique"<sup>36</sup>, le Guide de la Révolution ordonna la création d'une institution extra - constitutionnelle, intitulée le "Conseil pour l'élaboration des politiques de la Voix et Vision de la République islamique", en vue d'exercer une supervision sur les programmes de la radiotélévision.
- 134 Ces modifications d'ordre institutionnel coïncidaient avec l'intérêt croissant des iraniens pour les programmes des télévisions étrangères captés par les antennes paraboliques. Cette situation incita les autorités à mener d'autres changements en vue d'améliorer les émissions de la télévision et de reconquérir le public, comme la création de nouvelles chaînes<sup>37</sup>, la réintroduction de la publicité commerciale, l'augmentation du nombre des programmes de divertissement et surtout la réintroduction des séries télévisées occidentales importées de l'Allemagne, d'Angleterre et de la France.
- 135 Depuis le début de 1994, la télévision iranienne continue son expansion sous son nouveau président Ali Lârijâni. L'augmentation des heures de diffusion<sup>38</sup> consacrées non seulement aux bulletins d'information, mais aussi aux films de cinéma et téléfilms nationaux et étrangers ont reçu un accueil favorable du public.
- 136 On peut donc considérer ces changements comme une évolution positive du fonctionnement des médias. Ils pourront contribuer à l'amélioration d'un espace public propice aux progrès sociaux, même si certaines dispositions ont été prises suivant les directives étatiques mues par la nécessité de combattre "l'invasion culturelle de l'impérialisme occidental" par le biais des satellites de diffusion directe.

#### Épilogue

- 137 La vie tumultueuse des médias marquée par plus de guerre que de paix, depuis l'introduction de l'imprimerie, a eu très peu l'occasion de s'épanouir dans un climat de liberté. Et ce, bien que durant les deux mouvements révolutionnaires iraniens (la Révolution constitutionnelle de 1906-09 et la Révolution de 1978-79), les revendications politiques pour la liberté d'expression aient été au premier plan l'emportant indéniablement sur les autres sujets de mécontentement.
- 138 L'analyse des rapports entre médias et pouvoir depuis cent cinquante ans révèle l'emprise de l'État sur l'ensemble des moyens de communication de masse. La presse audiovisuelle est devenue très rapidement après son introduction en Iran, l'instrument exclusif de l'idéologie et de la politique culturelle du pouvoir en place. La presse écrite en revanche, grâce à sa plus grande souplesse de fabrication et à la dispersion de ses acteurs plus indépendants, a su - dès que le contrôle du pouvoir central montrait quelques signes de faiblesse - représenter la diversité des opinions.
- 139 La multiplicité des colloques et séminaires organisés (avec l'accord des autorités politiques) par les universitaires sur les difficultés et l'évolution des médias en Iran exprime un réel soucis de la part de tous les acteurs de répondre à la demande sociale et aux revendications de la société civile. Celle-ci ne manque pas, en effet, de manifester son mécontentement vis à vis des médias iraniens et dénonce l'absence

d'objectivité des informations et l'insuffisance des programmes de divertissement qu'elle s'obstine à obtenir par le biais des médias étrangers.

- 140 La concurrence féroce des réseaux de communication étrangers inquiète les responsables de l'État et les pousse à améliorer les programmes de la télévision et à aménager un espace de liberté pour la presse écrite.
- 141 Les difficultés économiques, les pressions politiques et sociales, l'absence d'expérience de pratiques démocratiques ainsi que l'insécurité liée à une formation insuffisante et à l'absence d'organisations professionnelles et syndicales, avec pour corollaire une pratique développée de l'autocensure, tout concourt à freiner le changement.
- 142 Cependant l'exigence de plus en plus grande de la population ne saurait être ignorée, ou même sous estimée, sans risques par le gouvernement islamique, par ailleurs convaincu de l'utilité des médias nationaux dans ses objectifs politiques.

Éditorial du premier journal iranien en langue française, La Patrie

"A nos lecteurs, à nos confrères"

Nous avons obtenu du gouvernement impérial de sa majesté le Shah, l'autorisation de publier un journal franco-persan, et en livrant au public ce premier numéro, nous éprouvons le besoin de lui faire part de la ligne de conduite que nous nous proposons de suivre et dont nous ne nous départirons pas.

La Perse était jusqu'à ce jour dépourvue d'un organe sérieux qui pût convenablement la faire connaître et au besoin la défendre à l'étranger. Notre confrère l'Iran, journal officiel du gouvernement, a certes rendu plus d'un service; mais écrit uniquement en langue persane, il est peu répandu et peu connu en dehors de la Perse.

Nous nous proposons de remplir cette première lacune, en tenant au courant nos confrères d'Europe de toutes les graves questions politiques ou d'intérêt général ayant trait à la Perse. Nous serons heureux chaque fois qu'ils voudront bien nous fournir l'occasion de discuter avec eux, et, si "du choc des idées doit jaillir la lumière", nous espérons qu'elle se fera en Perse. Nous prions donc la presse européenne de nous permettre de nous asseoir avec elle au banquet intellectuel de la pensée et de la discussion. Nous sollicitons la place la plus humble : c'est celle qui nous convient. Nous sommes jeunes, mais nous ne demandons qu'à profiter de l'expérience, de la sagesse de nos prédécesseurs d'Europe, et à en faire rejallir les bienfaits sur la Perse.

Quant aux affaires intérieures, nous en parlerons avec la plus entière indépendance; nous n'avons pas de parti, et n'en voulons pas avoir; nous nous présentons libres de tout engagement et sans aucune attache officielle, nous voulons servir le pays en l'éclairant sur ses véritables besoins. Nous appuierons le progrès, chaque fois qu'il se manifestera, nos encouragements ne lui manqueront pas, mais nous ne serons jamais de vils flatteurs, nous n'encenserons pas le pouvoir, nous défendrons toute cause juste, nous blâmerons tout acte répréhensible.

Nous appuierons le pouvoir qui représente pour nous la loi; mais si ses actes sont contraires à la loi, nous les blâmerons d'autant plus sévèrement. Nous ne nous occuperons jamais de la vie privée, ni de personnalités; non seulement nous serons neutres, mais même complètement aveugles à cet égard; nous critiquerons les actes nuisibles aux intérêts généraux du pays. Guerre donc aux abus et à ceux qui les commettent. Respect à la religion, respect au souverain. Progrès, justice, équité: voilà notre devise, voilà notre programme.

Patrie est le nom que nous avons choisi pour notre journal. Le patriotisme est la première vertu civique d'une nation. En Perse, il n'embrasse guère que le terrain natal; le vrai patriotisme doit comprendre également l'amour du souverain, des lois, des institutions et du gouvernement du pays. "A tout coeur bien né la patrie est chère", dit l'auteur français, puissions-nous jouir du prestige de notre nom pour nous faire bien accueillir de nos lecteurs; nous mettrons tous nos soins à mériter la

faveur publique en nous constituant partout le défenseur des droits du pays et du peuple.\*

---

## NOTES

1. Chiffre annoncé également lors de la dernière demande du gouvernement iranien à l'Arabie Saoudite, pour l'envoi des pèlerins à la Mecque en mai 1995.
2. Mohsen MIRZA, le vice-président du Mouvement d'alphabétisation de l'Iran, dans un discours devant les attachés culturels des ambassades des pays étrangers à Téhéran a indiqué que le taux de l'analphabétisme en Iran était de 25% en 1991. *Keyhân*, 18 janvier 1995, p.2
3. Une analyse de la situation de la presse en Iran. Téhéran: Centre d'Étude et de Recherche sur les Médias, Ministère de la culture et de l'orientation islamique, 1994, p. 1 (en persan)
4. 12 quotidiens en persan: *Abrâr* (les bienfaiteurs), *Abrâr-e varzeshi* (Abrâr sportif), *Aftâbgardân* (le tournesol- quotidien pour enfants); *Jahân-e Eqtesâd* (le monde de l'économie), *Jahân-e Eslâm* (le monde de l'Islam), *Ettelâ'ât* (les informations), *Hamshahri* (concitoyen), *Iran, Jomhuri-e Eslâmi* (la république islamique), *Keyhân* (l'univers), *Salâm* (bonjour), *Kâr-o-Kârqar* (le travail et le travailleur); 3 quotidiens en anglais: *Iran News*, *Keyhan International* et *Tehran Times*; un quotidien en Arabe: *Keyhan al-Arabi* et un quotidien en arménien: *Alik* (la vague)
5. 5 quotidiens en persan: *Ayandegân* (les gens du futur), *Ettelâ'ât*, *Keyhân*, *Peyqâm-e-Emrouz* (le message d'aujourd'hui) et *Rastâkhiz* (la résurrection); 2 journaux en anglais: *Keyhan international*, *Tehran journal*, un journal en français: *Le Journal de Téhéran* et un journal en arménien: *Alik*
6. Jacques BARRAT. Géographie économique des médias: Diversité des tiers mondes. Paris: Litec, 1992, pp.296-337
7. Ibid. p.303
8. Turkey at a Glance, 1991. Ankara: The General Directorate of Press & Information of the Turkish Republic, April 1991.
9. J. BARRAT. op.cit. p.326-7
10. L'Annuaire statistique de l'Unesco, 1993. Paris: Unesco, 1993
11. Kazem MOTAMED-NÉJAD. "Information et pouvoir en Iran". Annuaire du Tiers monde, Tome V, 1978-79. Paris: Berger Leaurault, 1979. p. 176
12. Harold A. INNIS. Empire & Communication. Toronto: University of Toronto Press, 1972. p. 125-7
13. Lucien LEFBVRE et Henri-Jean MARTIN. L'apparition du livre. Paris: Albin Michel, 1971. p. 109
14. Texte traduit du persan par l'auteur du présent article
15. *Vaqaye-eEttefâqieh* fut illustré en 1866 et continua à paraître, en changeant plusieurs fois de nom, jusqu'à la Révolution constitutionnelle de 1906
16. Fereydoun ADAMIYAT. Amir Kabir et l'Iran. Téhéran: Khârazmi, 1969, p. 386 (en persan)

17. Voir: Djavad HADIDI. "La presse de langue française en Iran". Luqman. Vol. V, No. 2, printemps - été 1989, (Téhéran) p. 9-20
18. Voir: Peter AVERY. "Printing, The Press and Literature in Modern Iran". in Peter AVERY et al. (eds.) The Cambridge History of Iran: From Nadir Shah to the Islamic Republic. Vol.7. New York: Cambridge University Press, 1991, p. 831-6
19. Article XX de la Constitution de 1906
20. Le juriste français M.A. Perry faisait partie de la commission qui prépara cette loi, adoptée le 8 février 1908
21. Roger LESCOT. "Note sur la presse iranienne". Revue d'études Islamique, Paris, 1938, No. 2 et 3, p. 261-77
22. Kazèm MOTAMED-NEJAD. "Information et pouvoir en Iran". op.cit. p.195-6
23. Voir: Sétoreh GHAFARI-FARHANGI. Communications traditionnelles et mouvements révolutionnaires en Iran. Thèse de doctorat. Université de Paris VII, Jussieu. 1991
24. Le 9 janvier, à Qom, l'ayatollah Rohani déchire Ettelâ'ât en pleine mosquée et la population se soulève. La police intervient, tire et fait les premiers morts. Ce fut le début d'un cycle de manifestation, tous les 40 jours, pour les martyrs.
25. Chirine DJAVAD-CHAHIDI. La situation de la presse en Iran - De la Révolution Constitutionnelle de 1906-9 à la Révolution de 1978-79: Essai d'analyse historique et sociologique. Mémoire de D.E.A. des sciences de l'information. Université de Paris II, 1980. p.80
26. Ibid.
27. Voir: Ibid. p. 82
28. Keyhân, 16 mars 1981, p.16
29. Suite aux restrictions et aux saisies, à la fin du mois de mai 1981, il n'y avait plus que 62 publications autorisées dans tout le pays, dont le quotidien du groupe Ettelâ'ât qui publiait aussi les hebdomadaires Javân-e Emrouz, Ettelâ'ât-e Haftegi, Râh-e Zeynab ; le quotidien du groupe Keyhân qui faisait paraître les hebdomadaires Zan-e Rouz. Quant à la presse partisane autorisée, elle se limitait à quelques hebdomadaires dont les plus importants sont: Ettehâd (attaché au parti communiste), Ettehâd-e Mardom (organe de l'Union Démocratique du Peuple) et Ommat (organe d'un groupe religieux radical). La Radiotélévision iranienne éditait également un hebdomadaire intitulé Soroush.
30. Chirine DJAVAD-CHAHIDI. op.cit. p.128
31. Anthony HYMAN. "Iran's Press: Freedom Within limits". Index on Censorship, No. 2, 1990, p.26
32. Devenu dissident, Qotbzadeh fut exécuté quelques années plus tard
33. Ce n'est qu'à partir du milieu des années 1980, qu'avec la diffusion d'une série populaire japonaise intitulée "Oshin", certains films importés sont rentrés dans la grille de programmes de la V.V.R.I. Pour savoir plus voir: Hamid MOWLANA and Mehdi MOHSENIAN-RAD. "Japanese Programs in Iranian Television: A study in international flow of information." Washington D.C. International Communication Program, School of International Sciences, The American University, 1990
- 34.- Hamid MOWLANA and Mehdi MOHSENIAN-RAD. "International Flow of Japanese Television Programs: the Oshin Phenomenon." Keio Communication Review. No.14, 1992, p.51-68
- Zohreh BALAZADEH. op. cit. p.223
35. Pour plus d'information relatives à cette période voir:

- Majid TEHRANNIAN. "Communications dependency and dualism in Iran." Inter Media. Vol.10, No.3, May 1982, p.40-45

- Hamid MOWLANA. "The islamization of iranian télévision." Inter Media. Vol.17, No.5, oct.-Nov. 1989, p.35-39

- Annabelle SREBERNY-MOHAMMADI and Ali MOHAMMADI. "Hegemony and resistance: Media politics in the Islamic Republic or Iran." Quarterly Review of film & video, Vol. 2, No.4, 1991, p. 33-59

**36.** Selon l'article 112 de la Constitution de la République islamique, en cas de conflit entre l'Assemblée islamique et le "Conseil gardien", c'est le "Conseil pour la considération de l'intérêt de l'ordre étatique" qui tranche.

**37.** Une chaîne de télévision spécialisée dans le sport qui augmente vite ses heures de diffusion de 5 heures à 8 heures, et "Radio Payâm", une radio d'information.

**38.** 21 heures au lieu de 11 heures sur la première chaîne et 18 heures au lieu de 10 heures sur la seconde chaîne.

\*. Dans: Carla SERENA. Hommes et choses en Perse. Paris: G. Charpentier et Cie, 1883, p. 169-70